



**PREVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX :
UN MOYEN POUR REDUIRE LE HARCELEMENT AU TRAVAIL**

FORMATION D'UNE JOURNEE

Le harcèlement, sexuel ou psychologique, déstabilise une équipe et l'entreprise. Le prévenir, c'est économiser des coûts de gestion des ressources humaines, de baisse de productivité et d'image de l'entreprise. Mais surtout, c'est respecter le personnel, préserver sa santé et répondre aux exigences légales.

Objectifs :

Connaître la problématique

Connaître les bases légales

Etre capable de détecter les situations

Etre capable de prendre des mesures de prévention et d'utiliser des outils adéquats pour traiter des situations

Contenu :

Facteurs et indicateurs des risques psychosociaux

Définition du harcèlement sexuel et psychologique

Conséquences

Facteurs de risque

Dispositions légales

Mesures de prévention

Exercices pratiques

Public :

Dirigeant-e-s d'entreprises, personnel d'encadrement, ressources humaines, services sociaux et de santé d'entreprises, toute personne intéressée par la problématique.

Date :

Mardi 26 février 2019

Horaires et lieu:

8h30-16h30

Pont-Rouge, Salle Salève

Prix :

CHF 400,-

Intervenantes :

Laetitia Carreras et Francesca Marinoni, cheffes de projet au deuxième Observatoire